

*L'ajournement***LA MOTION D'AJOURNEMENT**

[Français]

QUESTIONS À DÉBATTRE

Le président suppléant (Mme Champagne): En conformité de l'article 66 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: L'honorable député de York-Est (M. Redway)—Les pensions—Le programme de pensions destinées aux ménagères; l'honorable député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow)—La science et la technologie—*a*) Le budget du Conseil national de recherches. *b*) Le nombre d'employés du Conseil; l'honorable député de York-Ouest (M. Marchi)—Le multiculturalisme—*a*) Le financement des organismes de Toronto. *b*) La politique du gouvernement.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LA LOI SUR LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ CANAGREX

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Wise: Que le projet de loi C-2, portant dissolution de la société Canagrex et modifiant certaines lois en conséquence, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé à un comité législatif.

M. Charles Hamelin (Charlevoix): Monsieur le Président, en présentant en deuxième lecture le projet de loi C-2 sur la dissolution de la société Canagrex, le gouvernement reconnaît d'abord et avant tout les efforts faits par nos ministères et nos organismes gouvernementaux qu'ils soient de niveaux provincial ou fédéral ou encore du secteur privé en vue de promouvoir les exportations de produits canadiens. En fait, ces ministères et organismes ont pris en charge les objectifs qui avaient été fixés par la société Canagrex et mènent à bonne fin plusieurs projets d'exportation.

En cette période de compressions budgétaires, compressions budgétaires nécessaires à cause du legs dont nous avons hérité, il est important de noter que le gouvernement réduit de plus en plus le dédoublement des services tout en continuant à offrir un service de qualité aux producteurs intéressés à l'exportation agricole. Il y parvient—et c'est le seul moyen dans ce contexte—en modifiant et en renforçant les structures et les programmes gouvernementaux déjà existants.

Qu'il s'agisse, madame le Président, de l'Office des produits agricoles, du ministère des Affaires extérieures, de la Société pour l'expansion des exportations ou d'Agriculture Canada elle-même, enfin chaque organisme et ministère se spécialisent dans un aspect particulier des échanges commerciaux agricoles.

Le domaine des échanges commerciaux est complexe et exige qu'une étroite collaboration s'établisse entre ces organismes, entre les ministères concernés et évidemment le secteur privé. À la base de tout échange commercial, il est primordial

de tenir des sessions d'information avec le secteur privé que l'on fera suivre de séminaires dans des pays offrant des possibilités de débouchés commerciaux.

Ce mois-ci, par exemple, une délégation d'Agriculture Canada, accompagnée de spécialistes du secteur privé et des gouvernements provinciaux se rendra en République populaire de Chine. Elle se rendra également au Portugal et en Espagne en vue d'offrir des séminaires sur les bovins laitiers canadiens. De tels séminaires visent à faire profiter les éventuels acheteurs des connaissances et surtout de l'expérience de nos producteurs canadiens. L'objectif ultime est la conquête de nouveaux marchés.

Depuis plus de deux ans, par exemple, le porc canadien fait l'objet d'importantes activités de promotion au Japon. Près de 1 000 magasins vendent nos produits porcins à l'heure actuelle. De plus, au Japon, une dizaine de missions commerciales japonaises ont été invitées au Canada depuis l'automne dernier pour voir de plus près notre production porcine. Espérons qu'elles s'en tiendront évidemment à examiner la qualité de nos produits et qu'elles ne tenteront pas avec succès d'imiter nos méthodes de production qui sont absolument extraordinaires.

Je représente une circonscription qui, bien sûr, n'est pas totalement agricole mais dont la production porcine est florissante. Nous savons, par exemple, qu'au Québec nous avons actuellement des surplus de production qui sont dus justement à cette qualité et aux efforts constants de nos producteurs pour offrir un produit de qualité et développer le sens de la productivité dans le monde agricole.

Toujours sur un plan international, en Algérie, on se propose de promouvoir la vente de pommes de terre de semence et, à plus long terme, on tente de se rapprocher de nouveaux marchés. Encore une fois, même si je suis député de la Côte-Nord et qu'il se fait peu ou pas de production de pommes de terre chez nous, il me fait plaisir de signaler que nous avons l'un des centres de recherche les plus importants du Canada, sûrement de la province, en matière de pommes de terre. Ce sont des raisons, bien sûr, climatiques qui font en sorte que pour éviter la corruption des semences on s'en va dans une région plus froide comme la mienne, à l'abri de la pollution des grands centres et de la contamination possible pour produire et faire de la recherche sur des pommes de terre de très haute qualité, recherches qui servent depuis au moins 10 ans à faire en sorte que dans l'Est du Canada, en tout cas, on ait une pomme de terre de très grande qualité, qu'on découvre aussi de nouveaux produits ainsi qu'une semence de meilleure qualité. Alors tout cela se passe dans une petite municipalité tout près de Baie-Comeau, à Pointe-aux-Outardes. Et c'est vraiment étonnant lorsqu'on dit aux gens que sur la Côte-Nord on a un tel centre de recherches. Ce sont des raisons climatiques... avec un personnel de qualité, des chercheurs extraordinaires qui travaillent dans ce centre-là. Je profite de l'occasion pour féliciter tous les travailleurs et les travailleuses de ce centre qui a une renommée provinciale, sinon nationale.